



Union Nationale de l'Aide, des Soins
et des Services aux Domiciles.

Assemblée Générale du 19 juin 2013

Programme de travail 2013 - 2014 soumis au vote de l'Assemblée générale du 19 juin 2013

Lors du bureau du mois de septembre 2012, nous avons débattu d'une nouvelle organisation de la fédération sur la base d'un document déclinant les axes politiques et stratégiques d'UNA. Le projet programme de travail 2013 – 2014 se construit en s'appuyant sur ces travaux afin de lui donner sa cohérence. En effet la période considérée sera riche de multiples dossiers dont la plupart nécessiteront un traitement transversal. Ce programme de travail sera vraisemblablement bousculé par les calendriers du gouvernement et du Parlement. Un remaniement ministériel peut par exemple repousser un projet de loi ou des réformes en cours. Les perspectives économiques du pays au moment où se discutera la future loi sur l'adaptation de la société au vieillissement auront un impact sur son contenu et donc des répercussions sur notre secteur qui peuvent être très variables.

Les bases politiques du projet de programme

(rappel du document de septembre 2012)

« Face aux évolutions multiples de la société – vieillissement de la population, féminisation du monde du travail, demande croissante d'autonomie des personnes en situation de handicap, évolution des solidarités familiales, UNA fait du « vivre à domicile », du droit d'être aidé, accompagné et soigné à domicile un enjeu pour la société de demain, en termes de maintien de l'identité de chacun, de lien et de cohésion sociale.

Le réseau UNA affirme son adhésion aux principes fondamentaux de l'économie sociale et du secteur public pour participer à la construction d'une société citoyenne et solidaire où l'économie et la mission d'intérêt public sont au service de l'humain. UNA affirme sa différence : la non lucrativité, l'accès aux services pour tous sans sélection de clientèle, le maillage sur l'ensemble du territoire, la démocratie interne et la participation des personnes tant dans l'élaboration de leur projet de vie et du plan d'aide que dans l'élaboration des projets de services d'aide ou de soin à domicile. UNA milite pour que ce modèle soit mis en valeur.

Les besoins de services, d'aide et de soins à domicile de la population augmentent et continueront à progresser très fortement dans les prochaines décennies. Ce phénomène s'explique par une série de réalités qui caractérisent notre société : le vieillissement de la population ; le choix pour une vie à domicile plutôt qu'en établissement ; l'évolution des modes de vie et de garde des enfants ; la réduction de la taille des ménages ; la mobilité économique... Toutes les strates de la population sont concernées par cette demande d'aide :

les familles, les couples, les personnes malades, les personnes handicapées, les personnes âgées.

La mission d'UNA est de fédérer et pérenniser les structures de l'économie sociale et solidaire qui apportent accompagnement, soins et services professionnalisés de qualité aux domiciles. Elle vise dans ce cadre, à apporter des réponses aux besoins sociaux pour toutes les périodes de la vie des personnes et des familles. »

Notre activité a été déclinée autour **de cinq axes stratégiques** en définissant les objectifs attendants et en organisant autour d'eux l'équipe fédérale. En premier lieu, il nous apparaissait important de renforcer le rôle de corps intermédiaire de la tête de réseau afin d'ancrer concrètement notre positionnement au sein de l'économie sociale et solidaire et comme acteur incontournable du secteur médico-social. Cette partie du document sur lequel nous nous sommes appuyés pour ce projet de programme est en annexe.

Pour mémoire, rappelons le contenu de ces cinq axes.

1^{er} axe : affirmer la place d'UNA en tant que corps intermédiaire

2^{ème} axe : agir pour de vrais emplois et l'attractivité des métiers (*pour l'essentiel UNA en tant que syndicat employeur*)

3^{ème} axe : promouvoir une réponse globale et de proximité (*pour l'essentiel, apporter une réponse à toute personne sur l'ensemble du territoire et développer l'offre de services des structures du réseau*)

4^{ème} axe : se fédérer et mutualiser les bonnes pratiques et les expériences professionnelles (*pour l'essentiel, déclinaison de l'activité réseau*)

5^{ème} axe : garantir la pérennité du modèle économique (*pour l'essentiel, pérenniser économiquement le réseau, à tous les niveaux en travaillant sur les modèles économiques ainsi que sur les difficultés économiques*)

Programme 2013 - 2014	Les 5 AXES (in doc sept 2012)
<p data-bbox="376 379 920 408">1. Débats législatifs en cours ou à venir</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="472 451 1196 512">a- Loi adaptation de la société au vieillissement (dernier quadrimestre 2013 – premier quadrimestre 2014) <li data-bbox="472 517 1256 577">b- Loi ESS et évolution représentativité des employeurs de l'ESS (à partir de la fin de l'été ...) <li data-bbox="472 582 1599 643">c- Politique familiale : suivi des mesures de juin 2013 réforme du congé parental, suivi des mesures de juin 2013 <li data-bbox="472 647 1014 676">d- Loi dite « Acte III de la décentralisation » <p data-bbox="280 719 1599 780">Il faut prévoir que ces thèmes seront, sous des rythmes différents, à l'ordre du jour de toutes nos instances dès la rentrée.</p>	AXE 1

- **Les travaux ont déjà démarré** dans les assemblées et (ou) au sein des ministères (a, b, c, d). La préparation de la loi « *sur le vieillissement* » a été lancée par le gouvernement à partir du comité « avancée en âge » et du rapport qui en est sorti (JP Aquino) et des rapports de Luc Broussy et de Martine Pinville. Au-delà des réflexions et propositions d'UNA, il a été décidé en « *collectif du Domicile* » d'être très présents et visibles lors du dernier quadrimestre 2013. Les projets de textes sont annoncés pour la fin de l'année
- **Les mesures annoncées en juin 2013, la réforme du congé parental** annoncée dans une loi « *pour l'égalité entre les femmes et les hommes* », auront des répercussions sur les services Famille et petite enfance. Une réforme du congé parental aurait en effet comme conséquence de booster les besoins en accueil des jeunes enfants. Les mesures annoncées le 3 juin peuvent aussi constituer des opportunités pour nos services si l'Etat concrétise ses annonces dans le cadre de la future convention d'objectifs et de gestion.
- **Notre fédération vient de s'impliquer dans le travail sur la future loi « relative à l'ESS »**. La date de la présentation au Parlement est annoncée pour la rentrée 2013. La question de la représentativité « employeurs » n'est pas encore tranchée. Elle ne dépend pas de cette loi mais de propositions qui émaneront du ministère du travail (avec probablement des conséquences législatives aussi). Le changement important qui s'annonce au Medef (pas seulement au niveau de sa présidence) peut ralentir un processus qui semblait bien parti. Selon les évolutions, si elles sont positives, les suites pour UNA peuvent être importantes compte tenu du poids que notre fédération représente et que nous devons assumer.

- **Les travaux sur la loi relative à la « décentralisation »** sont à suivre mais les conséquences pour UNA seront faibles ou nulles sauf si le Parlement décidait de modifier les responsabilités de financement pour les prestations APA ou PCH. Il faudra à ce titre observer les évolutions de l'expérience du Rhône, département qui verra un partage nouveau des responsabilités entre le Conseil général et l'agglomération de Lyon.

<p>2. Suivi des dispositifs législatifs annuels</p> <ul style="list-style-type: none"> - PLF et PLSS 2014 <p>A l'ordre du jour des instances des derniers quadrimestres en 2013 et en 2014</p> <p>.</p>	<p>AXE 1 et 2</p>
<p>3. Evolution de la branche</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement des relations interfédérales (Suivi par les instances pendant toute la période 2013 - 2014) 	<p>AXE 1 et 2</p>

- La « gestion » de la convention collective unique a multiplié les occasions de travaux communs entre les 4 fédérations. Dans le même temps, les présidents et directeurs ont décidé de développer des contacts dépassant le cadre de la convention pour aborder l'ensemble des domaines concernant notre branche et apparaître le plus unis possible face aux pouvoirs publics. Au cours de la période à venir, notre fédération devra décider si ces relations doivent s'approfondir.

<p>4. Activités syndicat d'employeur</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Négociations sociales (à l'ordre du jour des instances pendant toute la période) - Négociations suite au vote de la loi relative à la « sécurisation de l'emploi » (temps partiel, complémentaire santé...) 	<p>AXE 2</p>
--	---------------------

<ul style="list-style-type: none"> - Autres négociations non abouties à ce jour : revalorisation de l'indemnité kilométrique, de la valeur du point, des frais de déplacement entre deux séquences non consécutives, pénibilité et risques psycho-sociaux etc... - Révision des emplois et des qualifications - Une autre interrogation porte sur les éventuelles conséquences de la loi vieillissement sur la GRH dans notre secteur (formation, qualification...) <p>b) Actualité sociale RH (toute la période) Dont</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'EDEC de branche (Engagement de développement de l'emploi et des compétences) - Suivi mise en œuvre des Emplois d'avenir (convention Etat-Branche, UNA-ANSP-MISAP) - Mise en place des contrats de génération 	
<p style="text-align: center;">5. Activités autour de l'organisation et du financement du secteur</p> <p>(travaux sur toute la période en fonction pour l'essentiel du calendrier gouvernemental et parlementaire)</p> <p>Organisation du secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Travaux autour de la réforme des Saad / Ssiad avec ADF, Etat, organismes de sécurité sociale sur l'ensemble du champ d'intervention UNA : personnes âgées, personnes en situation de handicap, intervention sociale familiale b) Suivi du versement du 2^{ème} fonds de restructuration (dernier quadrimestre 2013 – premier quadrimestre 2014) c) Réflexion et positionnement sur la place du Mandataire et les évolutions du « particulier employeur » <p>Le contenu de la future loi « vieillissement » peut modifier rythme et ampleur des travaux en cours. Si elle intègre les évolutions en terme d'agrément / autorisation, les questions de tarification, voire de fiscalité, les ordres du jour de nos instances seront à adapter en conséquence et l'organisation de nos travaux avec le réseau aussi (groupes de travail...).</p>	<p>Tous les axes mais principalement <u>axes 1 et 3</u></p> <p>AXES 1 et 3</p>

<p>Organisation des parcours de santé (de vie)</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Travaux pour développer le concept d'acteur généraliste du « Domicile » (rapprochement Saad - Ssiad, SPASAD, b) Travaux autour des centres de santé suite représentativité reconnue pour UNA UNA c) Réforme des prestations d'action sociale CNAV / MSA : suivi des expérimentations d) Suivi des évolutions de l'organisation du système de soins. <p>Famille / Petite enfance</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Poursuite du développement du secteur petite enfance dont enfants en situation de handicap b) Suivi des évolutions de la politique familiale <p>Interventions en direction des personnes en situation de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Mise en œuvre de la stratégie Handicap d'UNA b) Suivi des évolutions de la politique du handicap. <p>Les travaux concernant le suivi des politiques de santé, politique familiale et Handicap sont à relier à ceux qui auront lieu (ou non) dans le cadre des initiatives gouvernementales et parlementaires (AXE 1 ci-dessus).</p>	<p>AXE 1</p> <p>AXE 1</p> <p>AXE 1</p>
<p>6. Programme de modernisation</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Travaux 2013-2014, suite à signature avenant 3 avec la CNSA (prévue en juin 2013) b. Négociations pour la mise en place d'une deuxième tranche (après résultats évaluation externe, à partir de la fin de l'été...) c. Suivi et achèvement (juin 2014) du chantier SI 	<p>AXE 3, 4, 5</p>

<p>7. Organisation du réseau</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Projet associatif du réseau b. Structuration du réseau c. Organisation du réseau (Politique d'adhésion, gouvernance) d. Réforme de la « Cotisation », e. Création d'un observatoire du réseau f. Refonte de l'accompagnement du réseau 	<p>AXE 4, 5</p>
<p>8. Gestion interne de la fédération</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Mise en œuvre du système de management et de pilotage des activités de la fédération b. Mise en œuvre et suivi du programme de travail 2013/2014 (objectifs, actions, délais, ressources, modalités de suivi et de reporting....) c. Optimisation des activités « support » 	<p>AXE 5</p>
<p>9. Vie institutionnelle</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Congrès 1^{er} trimestre 2015 b. Refonte des textes statutaires : en prévision de l'AG 2014 	
<p>10. Information / Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> a. Elaboration d'une stratégie et d'un plan de communication réseau et externe 	

Annexe : rappel du document de septembre 2012

1^{er} AXE : AFFIRMER SA PLACE DE CORPS INTERMEDIAIRE

- Contribuer à la reconnaissance du domicile comme acteur incontournable du secteur médico-social, social et sanitaire au sein de l'économie sociale et solidaire
- Veiller aux intérêts des personnes vulnérables et fragiles, en créant notamment de nouvelles réponses.
- Défendre le droit pour tous d'être aidé, accompagné et soigné à domicile tout au long de la vie,
- Veiller au choix éclairé et librement consenti et à la qualité de vie des personnes, dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques sociales, et faire le lien entre l'État, les pouvoirs publics territoriaux et les associations de solidarité :
 - en pratiquant un lobbying fort
 - en s'engageant dans des partenariats
 - en développant notre présence dans les lieux de concertation et de réflexion

OBJECTIFS ASSOCIES

Le directeur général d'UNA suivra la réalisation des différents objectifs de ce 1^{er} axe. Il sera appuyé par des collaborateurs en fonction des thématiques.

- Renforcer l'appartenance du réseau au secteur de l'économie sociale et solidaire
- Contribuer à la création de parcours de santé
- Contribuer aux politiques publiques (financement, prestations, professionnalisation)
- Recenser les besoins couverts et non couverts du grand public, visés par UNA
- Assurer la responsabilité de la communication

2^{ème} AXE : AGIR POUR DE VRAIS EMPLOIS ET L'ATTRACTIVITE DES METIERS

- Assurer de véritables parcours professionnels aux salariés du secteur
- Agir pour l'adéquation des formations initiales et en cours d'emplois avec les besoins des structures et des salariés
- Impulser une communication dynamique sur nos métiers
- Valoriser les professionnels du secteur

OBJECTIFS ASSOCIES

- Repérer et définir les emplois du secteur
 - Elaborer les emplois repère de la branche
- Améliorer les conditions de travail des salariés
 - Mettre en œuvre des Plans de prévention des risques
 - Mettre en œuvre des Gestions prévisionnelles des compétences
- Faire évoluer les contenus des formations initiales des métiers du secteur
 - Rencontrer les ministères concernés pour l'évolution des formations initiales
 - Recenser l'évolution des métiers du secteur
 - Permettre l'accès à la formation des salariés du secteur et favoriser les parcours professionnels
(*objectifs suivis par le DG appuyé par la Direction « syndicat employeur / RH Réseau »*)
- Faire connaître les métiers du secteur (salons, écoles,...) (*objectif suivi par le DG appuyé par la Communication*)
- Favoriser le travail des jeunes et l'insertion des salariés en entreprise (mise en place de formations et stages tutoraux) (*objectif suivi par la Direction « syndicat employeur / RH Réseau*)
- Intégrer les différentes expérimentations et travaux menés au sein du réseau dans la négociation de la branche de l'aide à domicile (*objectif suivi par le DG appuyé par la Direction « syndicat employeur / RH Réseau et la DGA « Réseau »*)

3^{ème} AXE : PROMOUVOIR UNE REPONSE GLOBALE ET DE PROXIMITE

OBJECTIFS ASSOCIES

- Veiller à ce que le réseau apporte une réponse à toute personne sur l'ensemble du territoire (mise en place d'une nouvelle structuration) (*objectif suivi par la DGA « Réseau »*)
- Veiller à ce que le réseau soit identifié et visible par toute personne et/ou pouvoirs publics locaux (guichet unique par région, logo UNA visible, notamment) (*objectif suivi par la DGA « Réseau »*)
- Développer l'offre de services des structures du réseau (*objectif suivi par la DGA « Réseau »*)
- Créer des nouvelles réponses globales médico-sociales, sociales et sanitaires au niveau du domicile (*objectif suivi par le DG appuyé par la Direction « Recherche & Prospective »*)

4^{ème} AXE : SE FEDERER ET MUTUALISER LES BONNES PRATIQUES ET LES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

L'objectif est de permettre aux adhérents de garantir la qualité de service, l'adaptation de l'offre aux besoins individuels et la satisfaction des clients et des partenaires

OBJECTIFS ASSOCIES

Tous les objectifs de ce 4^{ème} axe, présentés ci-dessous, seront suivis par la DGA « Réseau »

- Fédérer les structures du réseau
- Recenser et capitaliser les pratiques et expériences professionnelles du réseau
- Mettre à disposition les expériences et pratiques au sein du réseau (pratiques professionnelles du programme de modernisation)
- Essaimer les pratiques et les expériences au sein du réseau
- Optimiser et évaluer en continu la qualité des services
- Concevoir, structurer, redéfinir les prestations proposées par le réseau
- Mettre en œuvre de nouveaux modèles d'organisation

5^{ème} AXE : GARANTIR LA PERENNITE DU MODELE ECONOMIQUE

- Du réseau (UNA nationale, régionale, départementale)
- Des structures

Il s'agit de pérenniser économiquement le réseau en travaillant sur les modèles économiques et ainsi que sur les difficultés économiques

OBJECTIFS ASSOCIES

1. UNA NATIONALE (DGA « Affaires internes »)

- Refondre la cotisation au regard de la nouvelle structuration du réseau et de l'appartenance à plusieurs fédérations (groupe de travail constitué, rencontre avec d'autres fédérations,...)
- Assurer à UNA la pérennité financière de son activité
- Optimiser les charges générales de l'Union ainsi que celles des centres de coûts
- Mettre en place les outils dédiés au contrôle de gestion afin d'avoir une visibilité, de piloter les activités, de gérer les aspects financiers liés au résultat, à la trésorerie, et à la gestion des projets co-financés
- Optimiser les activités « support » (ressources humaines, juridique, affaires générales)

2. STRUCTURES (DGA « Réseau »)

- Proposer des modèles économiques pérennes aux structures du réseau
- Apporter des réponses aux structures « en difficultés »
 - Anticiper les difficultés économiques
 - Repérer les difficultés
 - Accompagner les structures en difficulté (Audit, Diagnostic & Actions correctives)